



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CENTRE-VAL DE LOIRE

2016

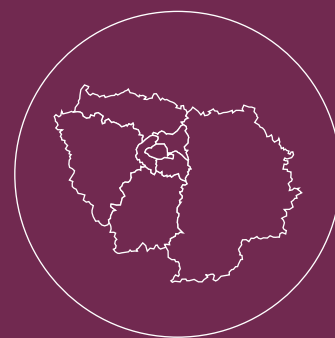
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CENTRE-VAL-DE-LOIRE

La région compte 265 adhérents
regroupé-e-s en 5 sections.



Bourges
Châteauroux et Indre
Tours Indre-et-Loire
Blois-Loir-et-Cher
Orléans-Loiret

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

Tout au long de l'année 2016, les militants de la Ligue des droits de l'Homme se sont mobilisés pour défendre les droits et libertés, partout en France. Association généraliste qui défend aussi bien les droits civils et politiques que les droits économiques, sociaux et culturels, elle est présente sur de nombreux fronts. Seule ou en lien avec d'autres représentants de la société civile, d'associations et de syndicats, vous l'avez certainement rencontrée maintes fois.

Face aux événements dramatiques qu'a connu notre pays, les ligueurs ont dû s'opposer à la haine et à la violence. Ils ont été en première ligne pour inciter nos concitoyens à réagir à toute forme d'atteinte aux valeurs républicaines. Cependant, après les attentats de 2015, les actes de terrorisme se sont répétés : à l'effroi collectif compréhensible ont pu se substituer des réflexes sécuritaires inquiétants... Ils se sont traduits par des mesures qui ont mis en cause le pacte républicain et l'équilibre des pouvoirs, et contraint nos concitoyens à subir, contre leurs droits fondamentaux, un régime de libertés limitées. C'est ainsi que nous nous sommes attachés à montrer que l'état d'urgence est une situation d'exception qui ne doit pas être prolongée.

Nous avons eu à nous montrer particulièrement vigilants à l'égard des idées de l'extrême droite qui progressent et aux différentes formes de racisme et de xénophobie : nous les avons combattues sans relâche par l'ouverture de procédures judiciaires, de façon discrète ou très médiatisée. Avec nos partenaires associatifs, cette veille

citoyenne s'est portée sur toute forme de discrimination, le respect des principes laïques de nos institutions étant la règle intangible.

Un autre événement marquant de l'année 2016 eut un impact majeur sur nos actions : la crise de l'accueil des réfugiés et ses conséquences en termes politiques et humanitaires. Le combat pour la solidarité envers les réfugiés a été et demeure prioritaire. Avec nos concitoyens comme avec les élus et les organisations de la société civile, nous nous sommes engagés pour que notre pays ne sombre pas dans le refus de l'autre, mais fasse constamment preuve de fraternité et porte un message de solidarité en toutes circonstances.

Dans le même temps, la LDH a été présente pour promouvoir les droits de l'Homme et la citoyenneté active. Elle a tenu à faire vivre la démocratie au plus près des territoires : réunions publiques, conférences-débats, séances de cinéma suivies d'échanges avec les participants, participations aux initiatives associatives multiples... sur des thèmes qui touchent chacun d'entre nous dans son existence sociale. La LDH manifeste ainsi sa présence sur l'ensemble du territoire national.

Soulignons enfin l'effort important qu'ont fourni militantes et militants durant cette année mouvementée pour être présents auprès des plus jeunes, notamment dans les établissements scolaires ; il est important de leur transmettre de manière ouverte et bienveillante les valeurs sur lesquelles se fonde notre République et de contribuer à leur formation de citoyens conscients de leurs droits et de leurs responsabilités.

Voici esquissés quelques aspects de ce qu'a été la vie de la LDH en 2016.

La LDH comprend près de 10 000 adhérentes et adhérents et plus de 300 sections locales se regroupant dans des fédérations départementales et dans des comités régionaux. Elle est présente dans votre région et a inscrit son action dans votre territoire régional.

Je vous invite donc à les découvrir.

Françoise Dumont
Présidente de la LDH

LA LDH CENTRE-VAL-DE-LOIRE EN ACTION EN 2016

Défendre les droits des étrangers-e-s

Toutes les sections de la région Centre-Val-de-Loire se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile en lien avec les associations locales. Cet accompagnement concerne des demandeur-euse-s d'asile déboutés (couple, personne seule, ou famille), dans une démarche de recours, dans des démarches d'étranger malade, d'autorisation pour travailler... Plus de mille cinq cents situations ont été accompagnées en 2016.

C'est vraisemblablement la thématique la plus importante pour les sections de la région Centre-Val-de-Loire.

La situation des mineurs isolés étrangers est bien représentative du traitement dégradant qui peut être appliqué aux étrangers, avec, dans ce cas, un recours pratiquement systématique aux tests osseux. Au-delà du détournement insupportable d'un acte médical à des fins administratives, ces tests ne sont pas fiables d'après l'avis même des médecins et la conséquence la plus courante pour ces jeunes est de se retrouver de fait rejetés dans la catégorie des sans-papiers avec toutes les difficultés inhérentes à cette nouvelle situation. Les sections de la région accompagnent ces jeunes dans les différentes démarches et embûches qui jalonnent leur parcours. A ce titre, elles participent activement au réseau RESF lorsqu'il existe localement. Il n'y a pas que les mineurs qui nécessitent de l'aide : les demandeurs d'asile, les déboutés du droit d'asile en attente de régularisation, mais aussi toutes les catégories d'étrangers qui possèdent déjà un titre de séjour peuvent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives (renouvellement de titre de séjour, regroupement familial...).

Les permanences organisées par les sections (hebdomadaires, bimensuelles,

téléphoniques...) jouent un rôle essentiel dans le traitement des dossiers. Le pôle juridique de Châteauroux, par exemple a réalisé à lui seul plus de mille trois cents entretiens.

Au-delà du traitement des cas particuliers, les sections de la région interviennent également au sein de collectifs comme RESF, RUSF, des collectifs de soutien aux mineurs isolés étrangers, mais également à travers des conférences-débat.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

Il est incontestable que les idées de xénophobie et de racisme véhiculées par l'extrême droite ont progressé depuis plusieurs années. Il est vrai que certaines de ces idées ont largement été reprises soit par idéologie, soit pour des raisons électorales par une partie de la droite dite républicaine. La conséquence en est que ces idées, qui étaient plutôt considérées comme inacceptables, malsaines, sont devenues « normales » et de plus en plus répandues.

Le meilleur moyen de lutter contre ces idées et ces préjugés passe en partie par l'éducation à tous les niveaux, et en particulier dans le milieu scolaire, mais aussi par l'information du public à travers les conférences-débats. La tenue de stands, lors de manifestations plus généralistes tels que les forums des associations, représente une occasion intéressante de provoquer des mini-débats, avec un public plus large que l'on ne rencontre pas en général lors des conférences-débats plus « ciblées ». Cette lutte passe également par de

nombreuses interventions dans les radios locales et parfois par la télévision locale. Les prisonniers sont eux aussi victimes de préjugés. Certaines des sections de la région effectuent un travail de fond, par exemple, par leur participation à la Journée nationale des prisons, organisée par l'association Genepi.

Promouvoir les solidarités

Dans ce domaine, les sections de la région, comme partout ailleurs, ont fait preuve d'une grande activité, en particulier par des communiqués et leur participations à des manifestations de soutien aux migrants traités de manière inhumaine.

Les étrangers lycéens ou universitaires continuent à subir l'application de lois injustes sur les titres de séjour, au mépris de leur droits. Nous continuons à soutenir et à aider ces jeunes à faire respecter leurs droits.

Les prises de position du gouvernement sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité nous ont amenés à prendre nettement position (débat, interventions radio et télé) pour montrer à quel point ces mesures se traduisaient dans les faits par plus de discriminations à l'égard d'étrangers ou de Français considérés de fait comme « Français de deuxième classe ».

Différentes sections ont participé à des débats ou projection de films sur la situation en Palestine et dans les territoires occupés.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

Toutes les sections de la région aident activement à la promotion des droits de l'Homme en étant présentes sur des stands aux différents forums organisés par les municipalités (forum des associations, rentrée...)

La défense des droits et la lutte contre les atteintes aux libertés passe par l'information, au sens large du terme, c'est pour cette raison que les sections de la région sont à l'initiative, ou participent, au débat citoyen dans différents domaines : laïcité, état d'urgence et déchéance de nationalité, migrants, prisons. Ces interventions peuvent prendre différentes formes : conférences-débats, débats à l'occasion d'un film, expositions, communiqués, interventions radio ou télévision.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans ce domaine également les sections de la région sont impliquées au travers de différentes actions ou interventions. Cette implication se retrouve dans la participation des sections à différents collectifs (collectif de l'Indre pour les droits des femmes, Protocole départemental pour l'accueil et l'accompagnement des victimes de violence faites aux femmes, Réseau forum des droits humains à Orléans ou l'Observatoire des droits et des libertés du collectif 37).

Ceci se traduit par différentes participations à des conférences-débats, mais aussi par des interventions dans le milieu scolaire.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

En Centre-Val-de-Loire, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites : dans des établissements de formation, ailleurs... Le meilleur moyen de lutter contre les idées racistes, xénophobes et contre les préjugés, liés le plus souvent à la peur de l'« autre, inconnu », est sûrement de faire reculer l'ignorance. C'est pour cette raison que nous attachons une très grande importance aux interventions dans les établissements scolaires à tous les niveaux. L'activité des sections de la région est particulièrement riche dans ce domaine et les différentes sections sont régulièrement sollicitées par les établissements tout au long de l'année scolaire. Les droits de l'Homme aussi doivent être « enseignés » et la familiarisation avec ces valeurs doit se faire dès l'école primaire.

Le concours « Ecrits pour la fraternité », organisé par la LDH dans un certain nombre d'établissements de la région, participe de cette volonté de promotion des droits de l'Homme

De nombreuses conférences sont organisées ou co-organisées par la LDH à travers toute la région sur les droits de l'Homme.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Centre- Val-de-Loire

BP 91320

45003 Orléans Cedex 1

06 41 44 45 84

ldh.orleans@ldh-france.org

Section

Bourges

5, rue Samson

18000 Bourges

06 51 11 10 55

ldh.bourges@yahoo.fr

ldh-france.org/bourges

Section

Châteauroux et Indre

Maison des associations

34, espace Mendès France

36000 Châteauroux

02 54 60 16 24

06 86 79 62 52

ldh36@wanadoo.fr

www.ldh36.org

 LDH Indre

Section

Tours-Indre-et-Loire

10, place Neuve

37000 Tours

02 47 37 09 72

ldh.37@laposte.net

Section

Blois-Loir-et-Cher

Ligue des droits de l'Homme

Mairie de Blois - Vie associative

Place Saint Louis

41000 Blois

ldh.loir.et.cher@gmail.com

Section

Orléans-Loiret

BP 91320

45003 Orléans Cedex 1

06 41 44 45 84

ldh.orlean@ldh-france.org

www.orleans.ldh-france.org

 ldh.orleans

 @ldh_Orleans

permanences juridiques :

3^e mercredi du mois sur RDV

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer

ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom:

Adresse: Tél.:

..... Mail:

Je souhaite adhérer à la LDH.



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org